GranoteS

Espace jeunes
Au rendez-vous des 12-25 ans
Pages 10-11



Concours de Façades illuminées

Que la ville soit belle...

Page 13

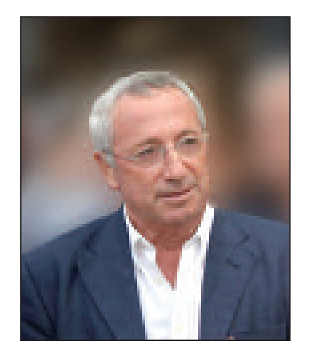
Ville d'Argelès-sur-Mer - Bulletin municipal d'information
N°67 - Novembre-décembre 2005

ARGELES sur MER



Directeur de la publication
Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04.68.95.34.58
Rédaction et Maquette
Service Communication
Crédits photographiques
Service Communication
Imprimerie
Imprim' Agly (Estagel).

Editorial



D'hier à aujourd'hui

Pierre Aylagas
Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté de Communes des Albères
Vice-Président du Conseil général

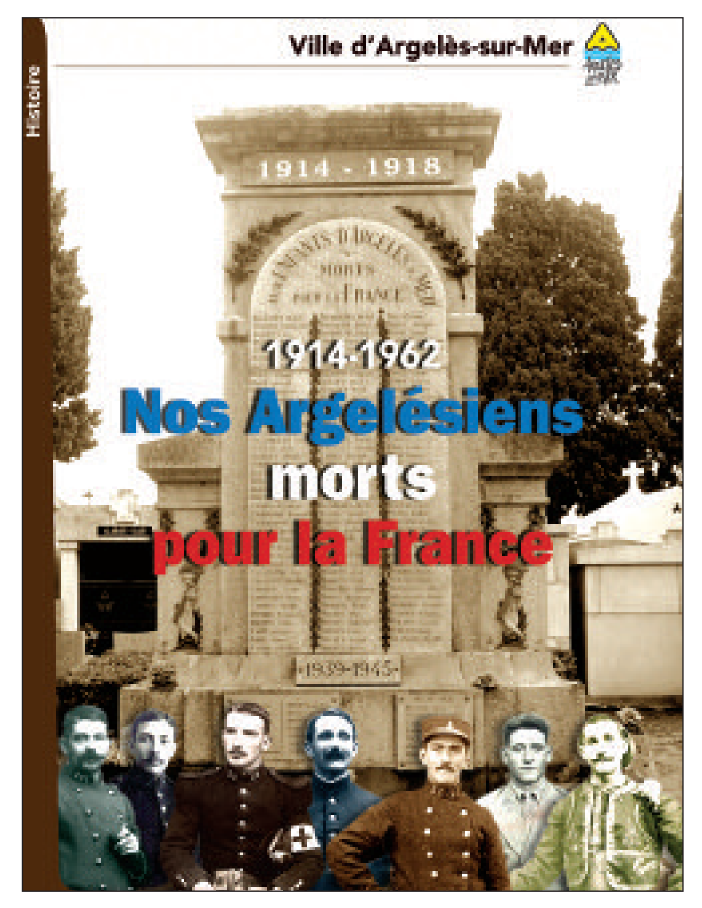
La ville d'Argelès-sur-mer, avec le soutien des associations locales d'anciens combattants, vient de publier une plaquette rendant hommage aux 167 Argelésiens morts pour la France lors des conflits du XXe siècle. C'est une nouvelle contribution que nous apportons à l'indispensable devoir de mémoire. Argelès, comme toutes les communes françaises, a payé un lourd tribut aux conflits mondiaux. La guerre de 14-18 a littéralement décimé la jeunesse de notre village. Aujourd'hui, grâce à cet ouvrage que vous pourrez vous procurer à l'accueil en mairie, ceux dont les noms figurent sur notre monument aux morts sortent enfin de l'anonymat. Ce n'est que justice.

Avec la modernisation des installations de la piscine couverte, l'inauguration de l'Espace Jeunes et du Point d'Information Jeunesse, la ville poursuit sa politique de mise à la disposition des Argelésiens d'équipements publics de qualité. La construction d'une école maternelle à la plage, les travaux de l'espace Jules Pams à Valmy, la ludothèque de l'école Curie-Pasteur, la rénovation de l'église Notre-Dame-del-Prat sont la preuve de la volonté municipale de développer Argelès et d'entretenir notre patrimoine. Ces équipements s'inscrivent dans la durée, ils sont destinés à toutes les générations et vont conforter le lien social dans notre commune. Ce lien social, le travail des associations et la présence de services publics le garantissent entre les diverses catégories sociales qui composent notre communauté de vie.

Vous êtes tous invités à participer le 6 janvier à 18h30 à la salle polyvalente aux voeux du conseil municipal à la population. C'est un moment privilégié dans la vie de la cité, loin de l'agitation de la saison estivale, où nous avons plaisir à nous retrouver entre Argelésiens. Ces voeux sont l'occasion de faire avec vous un bilan rapide de l'année écoulée et de tracer ensemble les perspectives d'avenir. C'est aussi l'occasion, dans une atmosphère conviviale, de récompenser par la médaille de la ville les Argelésiens les plus méritants. Permettez-moi, avant de vous rencontrer le 6 janvier, de vous adresser dès aujourd'hui mes meilleurs voeux pour 2006. Que cette année soit porteuse d'espérance pour vous et votre famille et que la santé vous accompagne.

En hommage à nos morts

167 Argelésiens ont trouvé la mort lors des conflits du XXe siècle. Avec le concours des associations d'anciens combattants, la ville d'Argelès-sur-mer vient de publier un ouvrage qui honore leur mémoire.



Le 14 juin 1919, Côme Anglade, alors maire d'Argelès-sur-Mer, et son conseil municipal décident de faire élever un monument aux morts rendant hommage aux Argelésiens disparus lors de la première guerre mondiale. Une subvention de 10 000 F est votée et un comité de souscription chargé de collecter des fonds.

La commande est passée auprès du sculpteur Eugène Sudre. Le monument aux morts est inauguré le 2 novembre 1923.

Les noms des 122 Argelésiens tués au combat y figurent. "La grande guerre" fit des ravages dans la population masculine d'un village qui comptait, à l'époque, 2 837 habitants. Des familles entières furent décimées, certaines ayant vu disparaître tous les hommes d'une même génération. Comme tous les villages de France, Argelès vécut un véritable traumatisme.

Cette période de l'histoire de France et de notre commune, la ville d'Argelès et les associations d'anciens combattants ont décidé de la faire revivre. Celle de la première guerre mondiale mais aussi celle de la seconde et, enfin, celle des guerres coloniales sont désormais rassemblées dans un ouvrage intitulé "1914-1962 : nos Argelésiens morts pour la France."

Cet ouvrage est avant tout pédagogique. Il comporte une partie historique qui permet de comprendre l'enchaînement des conflits du siècle dernier. Il recense précisément les noms des disparus des guerres, apportant pour chacun des enfants d'Argelès des informations sur leur état civil, leur régiment d'incorporation, les combats qu'ils disputèrent, les circonstances de leur mort...

Il a fallu plusieurs mois de partenariat entre les services municipaux et les associations pour finaliser ce travail de mémoire qui est aussi le témoignage du lourd tribut payé par une commune du sud de la France aux conflits du siècle dernier.

"1914-1962 : nos Argelésiens morts pour la France" sera remis aux membres du nouveau conseil municipal enfants lors de son installation. Il est est disponible à l'accueil en mairie.

Retirada
Achat d'oeuvres par la ville

En 1939, lors de la Retirada, un jeune artiste catalan du nom de Josep Franch Clapers est interné dans les camps du sud de la France. De cette épreuve, il tirera des tableaux que les Argelésiens ont pu découvrir à l'occasion des "Chemins de la Retirada" en février dernier et lors du colloque sur l'exil qui vient de se tenir Espace Jules Pams à Valmy (*lire page 14*).

Une partie des oeuvres des Franch Clapers est aujourd'hui propriété des Archives Nationales de Catalogne.

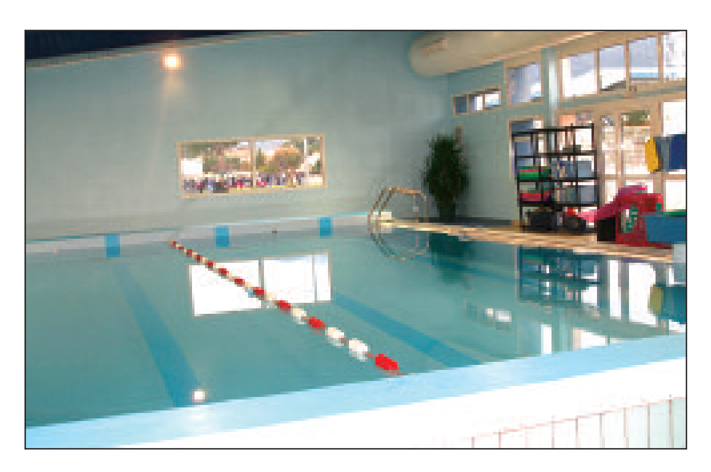
Franch Clapers vient de décéder fin novembre mais son oeuvre restera à jamais dans la mémoire argelésienne puisque, quelques jours avant sa disparition, le conseil municipal avait donné son accord unanime pour l'achat par la ville de 30 peintures originales.

Elles seront exposées dans les locaux du CIDER (Centre International de Documentation et d'Etudes sur la Retirada) qui ouvrira ses portes au premier semestre 2006.



A l'occasion du colloque sur l'exil qui s'est tenu à Valmy, l'association des amis de Franch Clapers a remis au maire une oeuvre de l'artiste peinte pour Argelès.

Les petits et grands chantiers d





Piscine :

Une fois le ruban d'inauguration coupé par Pierre Aylagas, Charles Campigna, adjoint au maire chargé des sports, Annie Trossaert, conseillère municipale déléguée et Réjane Fanien, présidente du Centre d'activités aquatiques Argelésien, c'est avec curiosité mais aussi un grand plaisir que le public a pu enfin découvrir la piscine couverte après sa réhabilitation.
Les travaux de sécurité, notamment pour la mise aux normes des réseaux, ont été complétés par la réfection des vestiaires, la réorganisation du cheminement des baigneurs et la modernisation des plages.
De plus, un sanitaire pour handicapé a été aménagé et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduit facilitée.
La création d'une grande baie vitrée donnant sur le stade Gaston Pams apporte une nouvelle luminosité à un ensemble entièrement repeint en bleu.
Les adhérents du Centre d'activités aquatiques Argelésien qui regroupe l'Aqua-gym, l'Aqua-tonic, Bien être dans l'eau, l'École de natation et le Baby-club ont désormais un superbe outil à leur disposition.

Rue du Moulin Mars :

La ville vient de terminer les travaux de rénovation de la rue du Moulin Mars.
Ils ont porté sur la réfection de la voirie, la création de trottoirs et la canalisation des eaux pluviales.
A l'extrémité de la rue, l'intersection avec la route de Sorède a été aménagée pour une plus grande visibilité.





Toiture de l'Espace Jules Pams :

La seconde tranche de rénovation de la toiture de l'Espace Jules Pams à Valmy est en cours de réalisation. La première avait été effectuée l'hiver dernier. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un chantier-école lancé par la ville d'Argelès en collaboration avec l'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes) de Rivesaltes.
Quatorze adultes demandeurs d'emploi y participent. Ils pourront à l'issue de la formation présenter deux certificats de compétences des titres professionnels du Ministère du travail. Les travaux se prolongeront jusqu'au printemps.

e la ville

Allée Ferdinand Buisson :



Le chantier de rénovation de l'allée Ferdinand Buisson a permis la modernisation du réseau d'eau potable et la création d'un réseau pour les eaux pluviales. L'ensemble des réseaux -France Télécom et éclairage public- a été enterré.
Les travaux comportent également un agrandissement de la chaussée. Pour cette raison, les murettes bordant l'allée, des côtés gauche et droit en allant vers le giratoire du Porcariu, ont été démolies. Elles sont en cours de reconstruction, plus à l'intérieur des propriétés.
Une fois cette opération terminée, le chantier passera à la phase suivante : la rénovation de la voirie.



Relais d'assistantes maternelles :

Entre l'allée Ferdinand Buisson et le Cami de la Mainada, les travaux de construction du Relais d'assistantes maternelles sont en cours. D'une superficie de 80m2, le bâtiment comprend le bureau de la responsable, une salle de réunion et de formation et une salle d'accueil.
Le Relais, géré par la Communauté de communes des Albères, aura pour mission de coordonner l'action des assistantes maternelles du territoire et d'informer les parents sur ce mode de garde à domicile.
Ouverture prévue au printemps.

Rue Alain :

Les travaux sur le réseau d'eau et la création d'un nouvel égout pluvial, rue Alain, viennent de se terminer. L'ancien avait une capacité insuffisante. Il a été remplacé par un cuvelage de 2m x 0,5m qui se jette dans l'agouille d'En Salleres. Ces travaux sur les réseaux ont été aussi l'occasion d'enterrer les câbles téléphoniques et d'éclairage.
La seconde partie du chantier, jusqu'en février, consistera en la réfection totale de la chaussée.

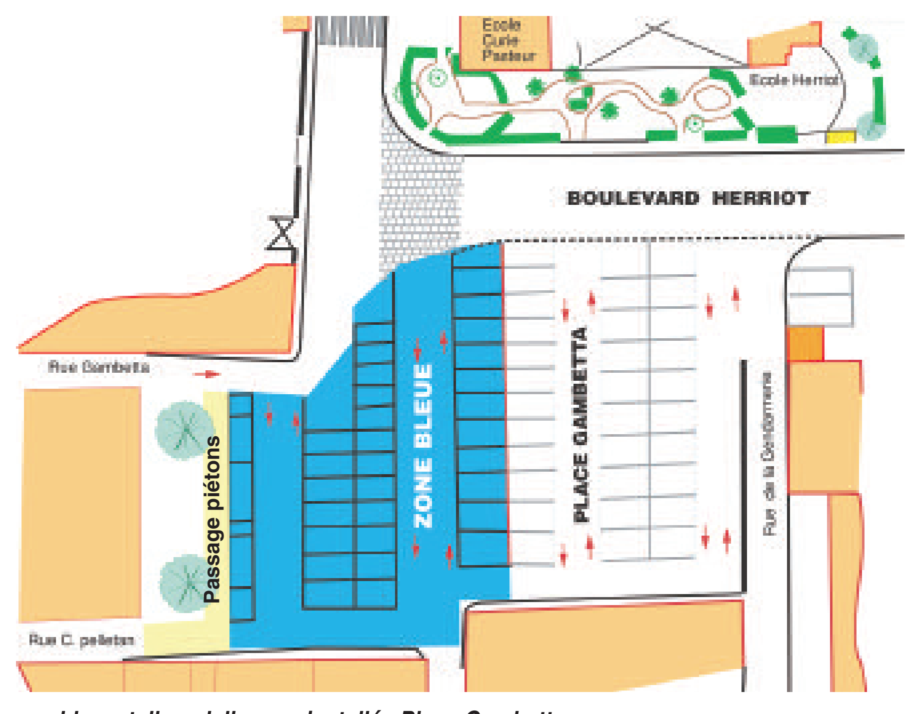


Une zone bleue place Gambetta

Dans quelques semaines, la moitié du parking de la place Gambetta passera sous le régime d'une zone bleue. Le stationnement y sera gratuit mais limité à 1h30. But de l'opération : favoriser une meilleure fréquentation des commerces par une plus grande rotation du stationnement.

Toutes les enquêtes sur le stationnement dans les coeurs de ville le démontrent : la présence de "voitures-ventouses" qui restent immobilisées plusieurs jours, voire plusieurs semaines au même endroit est un frein à la fréquentation des commerces et à une bonne gestion de l'espace public.
Diverses solutions peuvent être envisagées comme la création de zones de stationnement payantes, le développement de parkings de proximité reliés au coeur de ville par des navettes et la mise en place de zones bleues instaurant une obligatoire rotation du stationnement. La ville a écarté la première solution pour privilégier les 2 autres. Depuis 2002, à Argelès, le petit train relie 6 jours sur 7 les parkings de proximité au centre du village. A proximité de celui-ci, la place Gambetta avec ses 80 places de stationnement est le parking le plus proche des rues commerçantes et donc le plus fréquenté. Mais le taux de rotation des véhicules, et donc des consommateurs potentiels, n'y est guère élevé.
Afin de l'améliorer et renforcer l'attractivité commerciale du centre, la ville a décidé de créer une zone bleue sur la moitié de l'espace de stationnement, zone régie par un horodateur (*lire encadré*).
Concrètement, le dispositif qui entrera en vigueur au mois de janvier est le suivant :
- division en 2 parties du parking de la place Gambetta. La partie nord comprenant 42 places devenant zone bleue ;
- installation de 2 parkings à vélo d'une capacité de 20 deux-roues au nord de la place ;
- au nord de la place, devant les commerces, le stationnement devient longitudinal pour améliorer le cheminement des piétons et des personnes à mobilité réduite entre les rues Gambetta et Camille Pelletan.

La zone bleue sera en vigueur du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h. Cette modification du régime de stationnement est le fruit d'une longue concertation. "*Nous avons multiplié les réunions de travail avec les commerçants de la place, les riverains et l'Union des commerçants pour parvenir à trouver une solution consensuelle*" souligne Jean-Marie Picot, adjoint au maire chargé du commerce. "*Elle est à même de concilier le stationnement des riverains et le développement du commerce*" poursuit-il. C'est le but recherché par cette zone bleue.



La zone bleue, telle qu'elle sera installée Place Gambetta.

Horodateur Mode d'emploi

Pour pouvoir stationner sur la partie de la place Gambetta régie par la zone bleue, l'automobiliste devra passer par l'horodateur installé sur celle-ci. Il rentrera le numéro de sa plaque d'immatriculation et recevra en contrepartie un ticket l'autorisant à stationner pendant 90 minutes.
Ce ticket devra être apposé visiblement à l'intérieur du véhicule.
Il ne sera possible de stationner qu'une seule fois dans la même journée dans la zone bleue.

Plan local de déplacement
Réunions d'information

La ville d'Argelès-sur-mer a adopté un Plan local de déplacement. La première mesure concernait l'installation d'une zone 30 au centre ville, mesure en application depuis le mois de septembre.
La seconde étape consiste en la refonte de la signalisation de jalonnement sur le territoire communal. Un relevé de la signalisation existante et expertise de la signalisation directionnelle ont été réalisés par un bureau d'études.
Les commerçants, artisans et hébergeurs d'Argelès sont invités à participer à la présentation du schéma directeur de signalisation : le 13 décembre à 18h30 pour les commerçants, le 19 décembre à 14h pour les hébergeurs et le même jour à 19h pour les artisans. Tous les réunions auront lieu salle Buisson.

Enfance : le nouveau conseil

Les jeunes citoyens sont passés aux urnes pour désigner leurs représentants au sein du conseil municipal enfants.

Cent électeurs inscrits, 98 votants. L'élection du conseil municipal enfants a connu un record de participation dans les classes de CM2 des écoles Molière et Curie-Pasteur. Des électeurs qui, comme les grands, avaient accompli les démarches nécessaires à leur inscription sur les listes électorales.
Munis de leurs cartes d'électeurs, ils ont donc désigné 15 garçons et 14 filles pour les représenter au sein d'un conseil municipal qui sera installé officiellement le 9 décembre à 18h. Il sera alors temps de se mettre au travail pour déterminer le projet qui les occupera tout au long de l'année. Leurs prédécesseurs avaient décidé de s'impliquer dans une action humanitaire avec l'association "Oeuvrer Ensemble France" qui apporte son soutien aux enfants défavorisés de Madagascar.
Les nouveaux élus sont : François Tournon, Loïc Mendez, Céline Soriano, Kathleen Villepontoux, Antoine Sueur, Elodie Valembois, Jérémy Martinez, Florian Rodriguez, Anthony Côme, Anaïs Ayrolles, Anna Aïdan, Jessica Combes, Charles Castilla, Léo Jannet, Vincent Raynal, Valentin Rome, Romane Bulcourt, Florian Gaune, Julien Halbeher-Carpentier, Coralie Bovalo, Rudy Bessière, Stéphanie Lagarde, Mickaël Nowakowski, Alexis Subiros, Margot Berges, Fanny Escaich, Mélanie Belmonte et Marion Périgueux.



Les opérations de vote dans la classe de Joseph Peytavi, supervisées par Jean Gri, adjoint au maire chargé de l'éducation.

Restauration
Du nouveau pour les petits

Depuis quelques semaine, la structure multi-accueuil Els Barrufets qui reçoit des enfants de l'âge de 2 mois et demi à 4 ans bénéficie d'un système de liason froide.
Concrétement, cela signifie, pour les enfants qui y déjeunent, que les repas sont livrés puis réchauffés sur place ce qui n'était pas le cas jusqu'alors.

Ecoles Molière et Curie-Pasteur
La "Restau' attitude" au menu

Si la Semaine du Goût fait la part belle au "savoir-déguster", on oublie trop souvent que pour bien manger, il faut aussi du "savoir-vivre".
C'est ainsi que tous les demi-pensionnaires des écoles primaires Molière et Curie-Pasteur se sont vus remettre dernièrement la plaquette de la "Restau' attitude". Cette charte de bonne conduite à la cantine a été élaborée par les enfants avec l'aide d'Isabelle Gagu, agent de développement éducatif UDSIST, à la demande de la municipalité et des parents d'élèves.
Elle a pour but de faire apprécier aux enfants le temps de restauration dans le calme et d'en faire les propres acteurs de leur équilibre alimentaire : civisme, convivialité, politesse, respect du personnel d'encadrement, de ses camarades et du matériel. Les habitudes alimentaires et la curiosité gustative sont également les mots d'ordre de la "Restau' attitude".
L'équipe a souhaité les illustrer sous forme de photos en situation simplement légendées dans une petite plaquette colorée. Cette charte a pu être éditée grâce au concours de la ville d'Argelès-sur-Mer, de l'UDSIST et du Conseil général. Elle a ensuite été distribuée dans les classes et signée par chaque enfant afin de marquer symboliquement l'engagement de chacun à la respecter. Cette charte a également été affichée à la cantine avec l'aval du principal du Collège des Albères et du chef cuisinier, très impliqués dans cette initiative.
Enfin, pour que le cadre soit encore plus convivial, les enfants en ont aussi profité pour décorer le restaurant scolaire.



Au rendez-vous des 12-

Les nouveaux locaux du Point d'Information Jeunesse et de l'Espace Jeunes viennent d'être officiellement inaugurés. Ce sont des lieux de rencontre, d'animation, d'information et d'orientation pour les jeunes d'Argelès-sur-mer et de la Communauté de communes qui peuvent y trouver conseils, services et activités. Ce nouvel équipement public va permettre de renforcer les politiques menées en faveur de la jeunesse.

La coupure du traditionnel ruban symbolisant l'inauguration par Pierre Aylagas et Jean-Paul Gillery, sous-préfet de Céret, du Point d'Information Jeunesse et de l'Espace Jeunes n'a pas troublé les évolutions de la douzaine d'adolescents qui répétait dans la salle d'expression un spectacle de hip-hop...
Quoi de plus normal puisque ces locaux sont consacrés à la jeunesse et que chaque mercredi et samedi, ils sont plusieurs dizaines d'adolescents à les fréquenter. Et puis, ces artistes en herbe préparaient leur spectacle pour la soirée cabaret à laquelle ils allaient participer à Montesquieu...
Au-delà de cette anecdote, l'inauguration de ces 300 m^2 de locaux (*voir encadré*) est une nouvelle étape dans la politique en faveur de la jeunesse menée par la ville puis par la Communauté de communes des Albères, depuis que celle-ci assume les compétences enfance et jeunesse.
Le choix de regrouper dans un même lieu deux structures aussi complémentaires que le Point d'Information Jeunesse pour les 12-25 ans et l'Espace Jeunes pour les 12-17 ans permet de créer des passerelles et de développer des synergies.
C'est ce qu'a souligné Pierre Aylagas dans son intervention, expliquant que : "*Ces locaux ont une vocation d'information et d'animation. Le secteur information reçoit tous les jours une trentaine de jeunes de 12 à 25 ans. Pendant l'année scolaire, le secteur animation accueille une moyenne de 20 jeunes les mardis, jeudis et vendredis soir et une moyenne de 60 jeunes les mercredis et samedis. Cet espace est facteur de lien social entre les adolescents et les jeunes adultes qui le fréquentent.*"
Des propos que le sous-préfet corroborait en rappelant que la prévention de la délinquance passait aussi par la mise à disposition des jeunes de lieux de rencontres et d'animation comme ceux-ci.
Depuis son ouverture au printemps dernier, l'Espace Jeunes est devenu un lieu de rendez-vous incontournable pour tous ceux qui souhaitent participer à des activités de tout ordre. L'atelier danse connaît un franc succès chez les jeunes filles. Les garçons, eux, sont plus tournés vers le sport. Une navette a été mise en place pour permettre à des jeunes d'autres villages de la communauté de participer aux animations proposées à Argelès.

Vacances de Noël

Au programme des activités

Début décembre, l'équipe de l'Espace Jeunes mettait la dernière main au calendrier des animations qui allaient être proposées pour les vacances de Noël. Au programme de celles-ci, sous réserve de modification de dernière minute, la participation de plusieurs équipes des villages de la communauté au tournoi départemental de Foot' salle, 2 journées en montagne au Puigmal au centre de l'UDSIST et l'organisation d'une soirée à thème avec repas et spectacle.

Aménagement

300 m^2 de locaux

Des locaux clairs, spacieux, d'une superficie de 300 m^2 divisés en 4 secteurs. Tous ceux qui poussent pour la première fois la porte du Point d'Information Jeunesse et de l'Espace Jeunes d'Argelès peuvent mesurer la fonctionnalité de cette nouvelle structure, installée dans l'ancien Gamm Vert, à proximité de la caserne des pompiers, en bordure des rives de la Massane.
L'espace a été divisé en quatre grandes parties : une salle de détente avec billard, table de ping-pong et baby-foot ; une salle de réunion avec télé et vidéo qui fait également office de coin lecture ; une salle d'expression pour les activités culturelles (danse) et l'organisation de soirées ; la salle de documentation du Point d'Information Jeunesse avec sa bibliothèque et la connexion internet.
C'est la Communauté de communes des Albères qui gère cet espace depuis que la ville lui a transféré la compétence jeunesse. Les travaux d'aménagement ont été réalisés par la ville. L'emprunt qui a servi à les financer est assumé par la Communauté de communes



25 ans



Roller ou danse : l'embarras du choix à l'Espace Jeunes

Les voyages ou les séjours à thème permettent, à des prix très raisonnables, de rassembler un grand nombre de jeunes d'Argelès et du canton qui apprennent ainsi à mieux se connaître et à vivre ensemble...



Espace jeunes pratique

Pendant le temps scolaire, l'Espace Jeunes est ouvert le mardi, le jeudi et le vendredi de 17h à 19h ; le mercredi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.
Pendant les vacances scolaires, il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h.
Tél : 04 68 95 80 38.

Les missions de l'Espace Jeunes

Elles s'inscrivent dans le cadre du Contrat Temps Libre signé par la ville d'Argelès, puis par la Communauté de communes des Albères avec la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Orientales. L'Espace Jeunes accueille des adolescents de 12 à 17 ans.
Le Contrat Temps Libre permet l'organisation d'actions éducatives durant les journées ou demi-journées sans école, le soir après la classe et pendant les petites et grandes vacances scolaires.
Les animations proposées permettent de développer, entre autres, les activités culturelles, sportives, scientifiques et de découverte. L'Espace Jeunes organise régulièrement des séjours ou des semaines à thème. Il met en place également des ateliers réguliers pour les adolescents.



Inauguration officielle par Pierre Aylagas, Jean-Pierre Gillery, sous-préfet de Céret et Jean Valdivia, conseiller municipal délégué à la jeunesse.

Point d'Information Jeunesse Pratique

Le Point d'Information Jeunesse est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h.
Tél : 04 68 81 59 81

Les missions du PIJ

Comme son nom l'indique, le PIJ a essentiellement une mission d'information pour les jeunes de 12 à 25 ans. A Argelès, il existe depuis 1993. Il fournit des informations en matière d'emploi, de santé, de logement, de formation, de loisirs et de voyages. Il aide les jeunes à la rédaction de curriculum vitae et de lettres de motivation. Le PIJ participe au réseau départemental "Info Jeunesse 66" et entretient des contacts avec ses partenaires (collectivités territoriales, la Mission Locale des Jeunes, l'ANPE, la Jeunesse et les Sports, l'Education Nationale).

Au fil des dossiers

En septembre, octobre et novembre, l'assemblée communale a examiné les dossiers suivants.

Olivettes : A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de prolonger l'exonération de la part communale de la taxe sur le foncier non bâti en faveur des terrains agricoles plantés d'oliviers.



Le conseil municipal a reconduit la disposition fiscale exonérant de Taxe sur le Foncier non Bâti les propriétaires d'olivettes.

Installation d'un conseiller municipal : le conseil municipal est désormais au complet. Après la démission de 3 membres de l'opposition en janvier dernier, deux postes avaient été pourvus par Robert Guillemet et Laëtitia Moreaux. Le troisième était toujours vacant après que 8 conseillers d'opposition aient refusé de siéger. C'est Mme Geneviève Joly qui fait son entrée au sein de l'assemblée.

Budget supplémentaire : le budget supplémentaire 2005 a été adopté. La maîtrise des charges générales et de la masse salariale a permis de dégager des excédents reportés à la section investissement. Ce qui permettra d'ici le prochain budget, en mars, de lancer des opérations nouvelles : renforcement des berges de la Massane, construction de casiers au cimetière, travaux de voirie, aménagement de l'aire de stationnement des gens du voyage. Au cours de la même séance, les budgets supplémentaires de l'Office de Tourisme, du camping Roussillonnais, du lotissement communal et du service portuaire ont été approuvés.

Aire des gens du voyage : depuis les années 1990, la Loi Besson impose aux communes de plus de 5000 habitants d'aménager sur leur territoire une aire de stationnement pour les gens du voyage. L'aire d'Argelès-sur-mer, d'une capacité d'une quarantaine de caravanes, est située route de Saint-Cyprien, à proximité du pont qui enjambe le Tech.
A l'unanimité, le conseil municipal a approuvé le projet de modernisation de cette aire. Il bénéficiera de subventions de l'Etat, de la Région, du Département et de la Caisse d'Allocations Familiales qui couvriront une bonne partie de l'investissement. Les travaux débuteront au premier trimestre 2006.

Espaces naturels : le conseil municipal a décidé l'acquisition de 3 parcelles d'une superficie totale de 3827 m² au Tamariguer, dans le secteur de la plage nord. Cette zone est classée dans le Plan d'Occupation des Sols en NDXL (espaces naturels sensibles dans une coupure d'urbanisation). La ville poursuit ainsi sa politique d'acquisition foncière d'espaces naturels où toute urbanisation est interdite.

Déchets ménagers : consulté par le SYDETOM 66, le conseil municipal, à l'unanimité, s'est prononcé favorablement pour la construction d'un 3e four dans l'unité de traitement et de valorisation énergétique de Calce.

Motion : l'assemblée a adopté une motion présentée par le groupe communiste demandant que "EDF reste 100% public".

En bref...

Les voeux à la population...

A l'invitation du conseil municipal, la population d'Argelès-sur-mer est conviée à la cérémonie des voeux à la population. Elle se déroulera le vendredi 6 janvier à 18h30 à la salle polyvalente.

... et aux délégués de quartiers

L'ensemble des délégués de quartiers de la commune est invité par le conseil municipal à partager la galette de début d'année. Rendez-vous le vendredi 20 janvier à 18h, salle Buisson à l'Hôtel de Ville.

Révision de la liste électorale
Mairie ouverte le 31 décembre

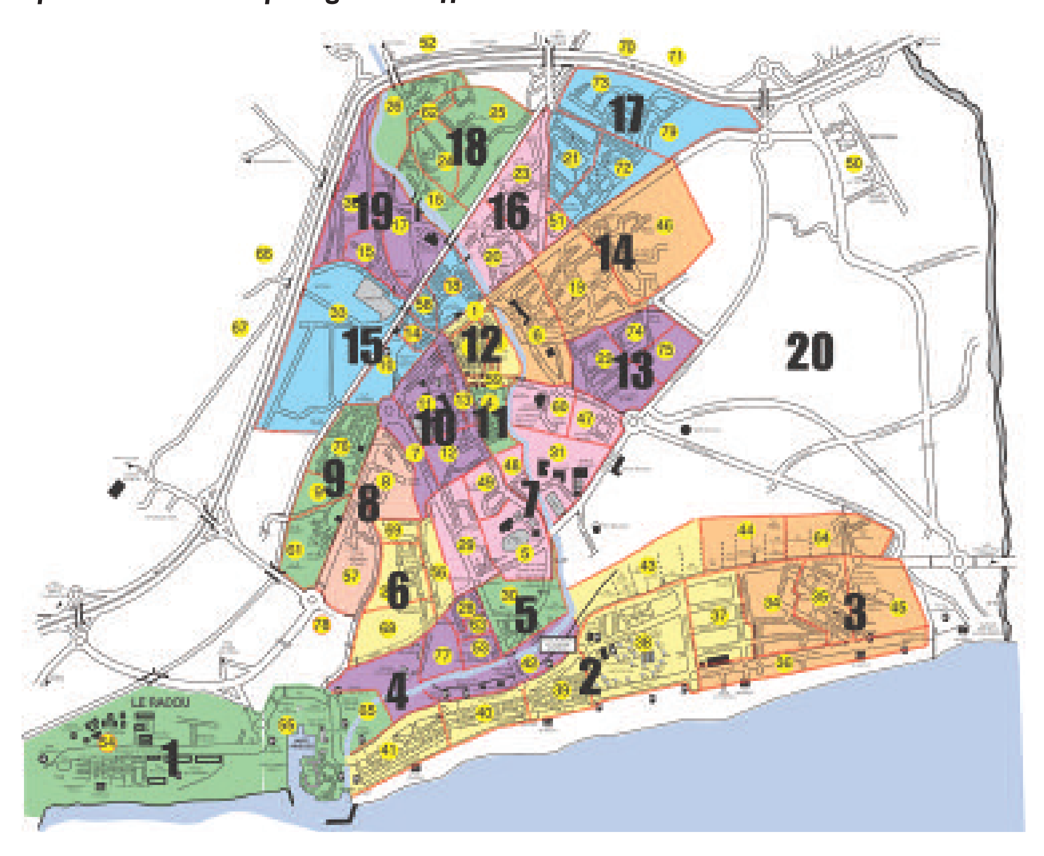
La révision annuelle de la liste électorale sera close le 31 décembre.
Pour permettre aux citoyens de s'inscrire sur les listes, une permanence sera tenue en mairie le samedi 31 décembre de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Fermeture de la mairie

En raison des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée au public le lundi 26 décembre et le lundi 2 janvier.

Nouvelle répartition pour les élus

La ville vient de modifier le système de répartition des élus responsables des délégués de quartiers. Pour une meilleure proximité et une plus grande efficacité.



En 2001, la nouvelle majorité municipale issue des urnes décidait de renforcer la citoyenneté en nommant, pour chaque secteur d'Argelès un élu supervisant l'action des délégués de quartiers.
Chaque délégué, au village, à la plage ou dans les écarts, est responsable d'un secteur qui peut être un rue, une avenue, un lotissement ou un lieu-dit.
Leur mission : faire remonter auprès des services municipaux par le biais de l'élu responsable du secteur toute information susceptible d'améliorer la qualité de vie des habitants. Objectif : permettre une meilleure intervention des services municipaux.
Après 4 années de fonctionnement, le système vient d'être revu pour en améliorer l'efficacité. Des secteurs ont été regroupés, d'autres ont changé d'élus responsables.
Ce nouveau dispositif s'inscrit dans une volonté d'implication des citoyens à la vie municipale.

Appel à candidatures

Fin novembre, la ville d'Argelès-sur-Mer comptait 71 délégués de quartiers.
8 postes restaient à pourvoir dans les secteurs suivants :
- Bois des pins ;
- Petit Bois-Le Catalan ;
- Joie et Lumière ;
- Portes de la Mer ;
- La Clairière ;
- Avenue du 8 mai 1945 (partie basse) ;
- Chemin Sant Pere ;
- Village de Vacances Gendarmerie-Coste Rouge.

Pour faire acte de candidature, contactez Jean Gri, adjoint à la communication et au cadre de vie.
Tél : 04 68 95 34 24 (secrétariat des élus à l'Hôtel de Ville).

Les élus par secteurs

1) Le Racou - Port Argelès : Marc Séverac
2) Plage Sud - Plage Centre : Charles Campigna et Hélène Pardinella
3) Plage Nord : Françoise Galaup
4) Coste Rêve - Monts i Mar : Jean-Patrice Gautier
5) Route de la Mer - Les Conques : Jean Valdivia
6) Jardin du Soleil - Cadaquès : Martine Blasy
7) Stade - Collège : Jean-Marie Picot
8) Crédit Agricole - Notaire : Jacqueline Payrot
9) HLM - Route de Collioure : Gabrielle Demonte
10) Gambetta - Marasquer : Maguerite Roca
11) Espace Liberté - Castell Maler : Marielle de Roquette Buisson
12) Coeur de village : Lyliane Favier
13) Granoters : Anne Trossaert
14) Hôtel de ville - Nord : Jean Gri
15) Gare - Faubourg de l'Arpe - Cerigue : Guy Esclopé
16) Massane - Christ : Pierre Broch
17) Zone artisanale : Christiane Togni
18) Route de Sorède - Saint Pierre : Danilo Pillon
19) Cave Coopérative - Le Roua : Robert Bouix
20) Ecarts : Jean-François Bey

L'été des paradoxes

Le bilan de la saison touristique 2005 laisse apparaître une augmentation globale de la fréquentation par rapport à 2004 mais une baisse de la consommation des vacanciers. Plus de touristes donc mais des budgets revus à la baisse.



L'automne est l'époque où l'Office Municipal de Tourisme rencontre les professionnels de ce secteur économique. Pour tirer avec eux les enseignements de la dernière saison, pour dégager les nouvelles tendances du tourisme et s'adapter à celles-ci. Car si il y a des paramètres que l'on retrouve année après année (séjours plus courts, vacances étalées, réservations au dernier moment), il en est d'autres qui témoignent d'une évolution récente comme la baisse du pouvoir d'achat et donc de la consommation.

"*Désormais, dans le bilan que nous effectuons chaque automne avec les professionnels, nous différencions la fréquentation de la consommation. Sur la première, nous pouvons influer en mettant en avant les attraits d'Argelès pour conquérir de nouvelles parts de marché. Sur la consommation touristique, à savoir le budget des touristes, nous avons peu de moyens d'actions*" souligne Jean-François Bey, adjoint au maire chargé du tourisme.

Globalement, la majeure partie des acteurs du tourisme s'accorde à dire que la saison touristique 2005 aura été "normale", légèrement en hausse par rapport en 2004 avec un meilleur mois de juillet, un très bon mois d'août (bon remplissage la dernière semaine) et un mois de septembre correct.

On retrouve le niveau des bonnes années 1999, 2000 et 2003, mais en retrait par rapport aux années 2001 et 2002 qui étaient exceptionnelles.

Du monde donc l'été dernier mais une consommation touristique généralement à la baisse, notamment pour les bars et les restaurants. "*L'hébergement et les transports sont les premiers postes dans le budget. Les touristes sont plus exigeants sur la qualité des services fournis et plus vigilants sur les prix. C'est pourquoi nous avons lancé au printemps le Plan Qualité*" commente Jean-François Bey.

Face à la concurrence de nouvelles destinations qui séduisent la clientèle, le salut réside dans une plus grande adaptabilité face à la demande. "*Internet joue aujourd'hui un rôle majeur dans le choix du lieu des vacances. Depuis le printemps, le site internet offre la possibilité aux touristes de connaître les disponibilités d'hébergement et de réserver leurs séjours grâce à un paiement sécurisé. 60 professionnels participent à cette opération*" explique Jean-François Bey.

Cet outil devrait monter en puissance dans les années qui viennent pour séduire une clientèle française et européenne de plus en plus utilisatrice d'internet.

Les chiffres de la saison

Les grandes tendances de la fréquentation estivale pour le nombre de nuitées en 2005 sont les suivantes.

Avril : identique à 2004 ; Mai et juin : en baisse par rapport à 2004 ; Juillet et août : en hausse par rapport à 2004 ; Septembre : identique à 2004.

L'absence de week-ends prolongés en 2005 à l'occasion des traditionnels jours fériés du mois de mai a marqué le début de saison. A cela s'est ajoutée la suppression du lundi de Pentecôte en juin. Le mois de juillet est légèrement en hausse. C'est donc véritablement le mois d'août qui a sauvé la saison, avec un très bon taux de remplissage de la station jusqu'à la dernière semaine.

Les résultats observés laissent apparaître de grandes disparités selon les secteurs d'activités.

C'est le locatif traditionnel qui a le plus souffert au niveau des hébergements alors que l'hôtellerie et les résidences de tourisme affichent une hausse de fréquentation par rapport à la saison 2004, particulièrement marquée au mois de juillet et au mois d'août. La durée moyenne de séjour en hôtellerie reste identique, ce qui tend à confirmer la tendance des séjours plus courts mais plus fréquents.

L'hôtellerie de plein air pourvue en mobil home affiche une saison globalement en hausse.

Le Plan Qualité

Le lancement dès le printemps 2005 d'un Plan Qualité affirme la volonté de faire de la qualité de l'accueil et du service un élément phare de l'image d'Argelès. Cette initiative s'adresse aux acteurs directement concernés par l'accueil des touristes : hébergeurs, restaurateurs et prestataires de loisirs. A ce jour 25 professionnels ont intégré le "Réseau Qualité Argelès et les Albères".

Ils ont accepté de se soumettre à la visite d'un auditeur indépendant et ont satisfait aux conditions d'adhésion : conformité à un cahier des charges portant sur près de 100 points, selon la filière d'activité concernée.

Quelle sera la plus belle façade ?

Pour la 3e année, la ville relance le concours des plus belles maisons et appartements décorés pour Noël. Innovation pour cette nouvelle édition : la participation de la population à la désignation des lauréats.

L'an passé, 44 familles avaient participé à la seconde édition du concours d'illumination de façades organisé par la ville, contribuant ainsi à donner un éclat supplémentaire aux rues de la commune. Ce concours qui comporte deux catégories, les maisons individuelles et les appartements, est relancé pour les fêtes de fin d'année.
Pour participer, il vous suffit de contacter le secrétariat des adjoints au 04 68 95 34 24 avant le 20 décembre. Le thème de la décoration est totalement libre.
Pour cette 3e édition, la ville a décidé d'associer la population à ce concours en lui permettant de désigner deux lauréats qui recevront le Prix Spécial de la Population. Un circuit de visite, disponible en mairie, sera également établi pour que les Argelésiens puissent découvrir l'ensemble des maisons illuminées.



Le lauréat de l'édition 2004 dans la catégorie maison individuelle.

Tous les participants seront récompensés.
Ils recevront leurs prix lors des voeux du conseil municipal à la population le vendredi 6 janvier à 18h30, à la salle polyvalente.

Rendez-vous

La tournée du Père Noël dans les écoles

Voici la liste des rendez-vous organisés par la ville et le comité des fêtes dans les différentes écoles de la commune :
- Mardi 13 décembre : Noël des CP, CE et CLIS des écoles Curie-Pasteur et Molière à 14h au Casino. Spectacle d'André et Pilule et goûter.
- Jeudi 15 décembre : à 14h, à la salle polyvalente, Noël pour les enfants des maternelles la Granotera, les Tamaris et Herriot. Spectacle avec Pilule et André et goûter.
- Vendredi 16 décembre : goûter des CE2, CM 1 et CM 2 des écoles Curie Pasteur et Molière à salle polyvalente. Goûter des maternelles organisé dans leurs écoles.



Solidarité

Opération “un Noël pour tous”

Comme chaque année, à l'initiative de la ville d'Argelès-sur-Mer et grâce au concours d'un groupe de bénévoles, une collecte de jouets et cadeaux à l'intention des enfants des écoles de la ville est organisée. Pour ce, les personnes souhaitant remettre un jouet inutilisé mais en bon état, un livre ou tout autre cadeau sont invitées à se faire connaître au 3, boulevard Herriot -2e étage Appartement n°6.
La réception des cadeaux aura lieu jusqu'au samedi 16 décembre, tous les jours de 9h à 12h sauf le dimanche. Comme chaque année, nous savons que la générosité des Argelésiens permettra de récupérer nombre de jouets, livres et cadeaux.
D'avance merci.

Jusqu'au 7 janvier

Les crèches de Noël à la Galerie Marianne

Comme chaque fin d'année, la Galerie Marianne accueille une exposition organisée par le comité de jumelage, exposition consacrée aux crèches de Noël. Ce sont de véritables oeuvres d'art, réalisées dans le département ou dans d'autres régions qu'il vous est proposé de découvrir.
Les crèches exposées ont demandé des heures et des heures de travail pour parvenir à créer ces décors si particuliers que l'on peut admirer à la Galerie Marianne jusqu'au 7 janvier, du lundi au samedi de 14h à 18h ainsi que le mercredi et le samedi de 10h à 12h.

Jusqu'au 11 janvier

Les contes de Noël au Musée

Le Musée Casa de les Alberes, place des Castellans, accueille jusqu'au 11 janvier l'exposition “Il était une fois... le conte” prêtée par la Bibliothèque départementale. Elle permet de découvrir des contes et des légendes traditionnelles catalanes de Noël. Au programme également, des lectures de conte pour les enfants le mercredi.
Renseignements au Musée :
04 68 81 42 74.

Le rugby en haut de l'affiche



Bernard Laporte, Jo Maso, Jean Dunyach, Jacques Brunel ... hormis le président Bernard Lapasset retenu à Paris, le gratin du rugby français s'est donné rendez-vous à Argelès à l'occasion de la semaine "Rugby d'Hier et d'Aujourd'hui", organisée par la commission patrimoine de la ville et l'Etoile Sportive Catalane.
Plusieurs centaines de personnes ont visité pendant 10 jours l'exposition qui retraçait depuis 1912 l'épopée du rugby à Argelès. Grâce à des centaines de photos d'époque, à des panneaux évoquant les grandes heures du rugby argelésien, à des magazines et autres précieux souvenirs prêtés par les anciens du club, c'est toute l'histoire de ceux qui ont fait le rugby argelésien qui était ainsi évoquée.
Le débat au cinéma Jaurès, en présence d'internationaux formés à Argelès comme Jean Carrère et Nicolas Mas a fait salle comble. Animé par Jean Abeilhou de France 3 Sud , il a permis grâce à la diffusion d'archives inédites d'aborder des questions plus techniques qui ont ravi les spécialistes de ce sport.
Enfin, la salle polyvalente, à l'invitation de l'Etoile Sportive Catalane, a accueilli un banquet de 300 convives entièrement acquis à la cause du rugby argelésien.
Une manifestation totalement réussie qui a démontré, s'il en était encore besoin, l'attachement d'Argelès au rugby.



Le transport ferroviaire à l'ordre du jour

Ancien ministre, vice-président du Conseil régional en charge des transports, Jean-Claude Gayssot, accompagné de Christian Bourquin, président du Conseil général, s'est rendu à Argelès-sur-mer pour une visite de travail. Accueilli par Pierre Aylagas et ses adjoints, il a, dans un premier temps, visité la gare d'Argelès et le parking attenant pour lesquels la ville demande que soient lancées des opérations de rénovation.
Au cours d'un déjeuner de travail, il a pris connaissance des souhaits formulés par les élus : augmentation de la fréquence des Trains Express Régionaux entre Perpignan et Cerbère afin de créer une véritable "navette ferroviaire" et lancement d'une étude de faisabilité pour la création d'un arrêt à Taxo pour desservir le futur lycée.



Au carrefour des associations



Rassembler dans un même lieu, la salle polyvalente, et le même jour plus d'une soixantaine d'associations argelésiennes témoigne de la vitalité des actions qu'elles proposent aux habitants de la commune. Il y en avait donc pour tous les goûts à l'occasion du Forum des associations qui s'est déroulé dernièrement. La présence d'associations sportives, de loisirs, culturelles mais aussi de celles qui oeuvrent dans le domaine social ou en matière d'environnement a permis au nombreux public de découvrir cette riche palette qui fait la force de notre ville.

Première pierre du Musée de la Junquera



Argelès-sur-mer et la Junquera sont liées par l'histoire de la Retirada qui vit, en 1939, des centaines de milliers de réfugiés franchir la frontière et, pour nombre d'entre eux, être internés sur la plage d'Argelès.
Les deux communes ont travaillé ensemble, au sein d'un programme européen, afin de faire revivre cette tranche de leur histoire.
A Argelès, c'est le CIDER (Centre International de Documentation et d'Etudes sur la Retirada), Espace Jules Pams à Valmy, qui concrétisera cette volonté.
A la Junquera, c'est le Musée de l'Exil dont la première pierre a été posée dernièrement par Jordi Cabezas, maire, en présence d'une délégation argelésienne conduite par Guy Esclopé, premier adjoint et Pierre Broch, conseiller municipal délégué.

Ball-trap : 2 champions à l'honneur



Tous deux Argelésiens, Hervé Chateneuf et José Magdaleno viennent d'être sacrés vice-champions du monde de ball-trap en parcours de chasse à Moscou. Ils font partie de l'équipe de France qui comprend 4 tireurs et un remplaçant. Ils sont tous les deux titulaires. Le parcours de chasse de ball-trap est une discipline où sont projetés de manière aléatoire 200 plateaux. Les plateaux peuvent être lancés un par par un ou deux par deux. Les 2 Argelésiens ont également été vice-champion du monde par équipes de tir compact à Cordoba (Espagne). Cela méritait bien une réception en mairie ou les deux tireurs ont été reçus par Pierre Aylagas et Charles Campigna, adjoint au maire chargé des sports. Nos félicitations.

Un colloque sur l'exil à Valmy

Dans le cadre des Rencontres du Mémorial de Rivesaltes, organisées par le Conseil général et les Archives Départementales, Argelès a accueilli à l'Espace Jules Pams à Valmy la première journée du colloque international "L'exil, les réfugiés, les camps" auquel participaient des chercheurs, historiens et universitaires.
Cette journée a également été l'occasion de découvrir au premier étage de l'espace Jules Pams une exposition des oeuvres de Franch Clapers, artiste catalan interné dans le sud de la France pendant la Retirada de 1939 (*lire page 3*).
Cette exposition de peintures, céramiques et sculptures a été prêtée à la ville d'Argelès par les Archives Nationales de Catalogne et par l'association des Amis de Franch Clapers.



La rue Pierre Michaux passe à table



La tradition des repas de rue où les habitants se retrouvent autour d'une bonne table est solidement établie à Argelès-sur-mer.
Dès que les beaux jours arrivent, plusieurs rues du village sont ainsi l'objet d'agapes fraternelles entre voisins autour d'une table bien garnie où se côtoient toutes les générations.
Des moments privilégiés, à l'image de ce rassemblement des résidents de la rue Pierre Michaux, où l'on prend le temps de se parler et donc de mieux se connaître dans une ambiance conviviale.

Agenda

Décembre

Mercredi 14
Contes de la Bibliothèque :
"Histoires de ma grand-mère
15h - Galerie Marianne

Jeudi 15
Ciné-Forum avec le film
"Le petit lieutenant"
18h45 - Cinéma Jaurès

Samedi 17
Concert de guitares
Concert de guitare
de l'Ecole de Musique
18h - Salle Buisson

Dimanche 18
Rifle de l'Ecole de rugby
17h - Salle polyvalente

Lundi 19
Spectacle de Noël
des enfants a vec "Klima"
16h - Salle polyvalente

Mercredi 21
Rifle du Comité des Fêtes
20h30 - Salle polyvalente

Jeudi 22
Comédie musicale enfants
"Rêve oriental"
16h - Salle polyvalente

Vendredi 23
Cinéma : Projection
du film "Rize" suivi d'une
démonstration de hip-hop
14h30 - Cinéma Jaurès

Vendredi 23
Rifle de Noël
20h30 - Salle polyvalente

Mardi 27
Spectacle de théâtre de marionnettes
16h - Salle Buisson

Mercredi 28
Boum DJ
21h - Salle du 14 Juillet

Jeudi 29
Spectacle pour les enfants
16h - Salle polyvalente

Vendredi 30
Rifle de Noël
20h30 - Salle polyvalente

Janvier

Mercredi 4
Cinéma des enfants :
"Les contes persans"
(à partir de 3 ans)
14h30 - Cinéma Jaurès

Vendredi 6
Voeux du Maire
et de l'équipe municipale
aux Argelésiens
18h30 - Salle polyvalente

Samedi 7
Galette et repas des aînés
Salle polyvalente

Dimanche 8
Thé dansant
15h30 - Salle Buisson

Jeudi 12
Don du sang
10h30 à 20h
Salle du 14 Juillet

Du 13 au 22
9e édition du Festival
"Maghreb si loin si proche" : des films,
des expos, des rencontres avec
les réalisateurs…
Cinéma Jaurès
(voir programme à venir)

Samedi 14
Connaissances du Monde :
"France : sur les chemins
de Compostelle"
14h30 - Cinéma Jaurès

Dimanche 15
Rifle du Karaté Club
Argelésiens à 15h
Salle Buisson

Mercredi 18
Contes de la Bibliothèque
avec Wilfried Delahaie
15h - Galerie Marianne

Mercredi 18
Café poétique
des Amis de la Bibliothèque
(sous réserves)
19h - Salle du 14 Juillet

Mercredi 25
Cinéma des enfants :
"Mon voisin Tortoro"
(à partir de 4 ans)
14h30 - Cinéma Jaurès

Février

Mi-février
Manifestation
"Amour toujours"
(théâtre, chansons, poèmes)
Salle du 14 Juillet

Samedi 4
Connaissances du Monde :
"Québec : au fil du
Saint-Laurent"
14h30 - Cinéma Jaurès

Dimanche 5
Rifle du Karaté Club
Argelésiens à 15h
Salle Buisson

Jeudi 9
Conférence :
"Le développement durable,
mythe ou réalité ?"
19h - Salle du 4 Juillet

Mercredi 15
Café poétique
des Amis de la Bibliothèque
(sous réserves)
19h - Salle du 14 Juillet

Du 18 février au 11 mars
Carnaval d'Argelès
(programme dans le prochain
numéro de Granotes)

Retrouvez toute l'actualité en direct sur le site web de la ville
www.argeles-sur-mer.com

Expositions

Galerie Marianne

Espace Liberté
au Centre-village
Ouverte du lundi au samedi
de 14h à 18h
Le mercredi et le samedi
de 10h à 12h

- Du 12/12 au 07/01
Exposition des **Crèches de Noël**, présentées par le Comité du Jumelage, mises en scène dans un charmant décor de Noël…
- **Du 19 au 23/02**
Exposition dans le cadre du festival **"Maghreb si loin si proche"** sur l'illustration des livres destinés à la jeunesse, 4 calligraphes présentent leur travail sur le mot Liberté…
- Du 24/01 au 14/02
Exposition du **"Groupe Argelésien des Peintres de plein air"**. Présentation de peinture, huile, acrylique et aquarelle, thème libre…
- Du 17/ au 25/02
Chemins de la Retirada 2006 : Exposition de peinture sur le thème de l'exil de la Generalitat de Catalogne, ainsi qu'une série de photos sur la guerre d'Espagne…

Musée Casa de les Alberes

Place des Castellans
au Centre-village
Horaires d'ouverture

- Du 10/12 au 11/01
Exposition **Du conte aux légendes traditionnelles** avec présentation de l'exposition "Il était une fois… le conte" prêtée par la B.D.P. et des contes et légendes catalans de Noël.

Bibliothèque municipale

Espace Liberté
au Centre-village
Horaires d'ouverture

- Du 10 au 22/01
Exposition **"Histoire et actualité de la Laïcité"**